

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



**SILENCE ET RÉPRESSION :
LE NOUVEAU VISAGE DU SAHEL**



Mali



Niger



Burkina Faso

**Quand la « lutte contre le terrorisme » et
l'anti-impérialisme deviennent des prétextes
pour réprimer les libertés au Sahel.**

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes. Indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion, Amnesty International est essentiellement financée par ses membres et des dons de particuliers. Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.



Photo de couverture : Carte de l'Alliance des États du Sahel (AES) . © Amnesty International

© Amnesty International 2025

Sauf exception dûment mentionnée, le contenu de ce document est sous licence internationale 4.0 Creative Commons (paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification).

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.fr>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :

www.amnesty.org/fr.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Édition originale publiée en 2025

par Amnesty International Ltd.

Peter Benenson House, 1 Easton Street

London WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : AFR 43/0392/2025

Langue originale : français

amnesty.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
LE SAHEL, UNE RÉGION D'ESPOIR MENACÉE	7
UN CLIMAT DE PEUR ET DE SILENCE	8
UNE RÉPRESSION QUI S'ÉTEND	13
CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE	14

INTRODUCTION

Dans plusieurs pays du Sahel, les droits et les libertés, longtemps considérés comme acquis, sont en train d'être réprimés, et tout cela dans un silence imposé.

Sous couvert de « lutte contre le terrorisme », les autorités militaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger restreignent les libertés d'expression, d'association, d'information, et le droit à un procès équitable, allant même jusqu'à déchoir des citoyen·ne·s de leur nationalité.

Journalistes, militant·e·s, défenseur·e·s des droits humains, influenceur·e·s et citoyen·ne·s sont arrêtés, menacés ou portés disparus simplement pour avoir parlé, tweeté ou pour avoir séjourné dans un pays étranger.

Leur seul « crime » : avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression, d'association et d'information.

Les cas présentés dans cette brochure ne représentent qu'une petite fraction d'une réalité plus vaste : celle d'un espace civique qui se referme, et de sociétés entières réduites au silence.

**EN SAVOIR PLUS SUR LA CAMPAGNE
POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS AU
SAHEL**



**POUR SIGNER LA PÉTITION EN
SOUTIEN AUX MILITANT·E·S ET
JOURNALISTES DU SAHEL**





© La vie dans le village de Labien au Burkina Faso en 2018. Photo prise par Sophie Garcia

Le Sahel, une région d'espoir menacée

Le Sahel est une région d'immenses contrastes : à la fois terre d'espoir, de jeunesse et de résilience, mais aussi théâtre de crises politiques et sécuritaires récurrentes.

Des millions de personnes y vivent avec courage, créant, innovant et bâtissant des communautés solidaires malgré les difficultés.

Aujourd'hui pourtant, cet espoir est menacé.

Les gouvernements issus des coups d'État récents au Burkina Faso, au Mali et au Niger affirment agir pour la stabilité et la souveraineté nationale. Mais en réalité, ils ont restreint les libertés publiques et criminalisé la parole libre.

Sous prétexte de « lutter contre le terrorisme », ils étouffent toute voix critique et imposent la peur comme mode de gouvernance.



Un climat de peur et de silence

Les autorités militaires ont fait de la « lutte contre le terrorisme » et de l'anti-impérialisme, un alibi pour la répression.

Les médias indépendants sont fermés, les journalistes censurés, les organisations de la société civile dissoutes.

L'accusation « d'apologie du terrorisme » ou « d'atteinte à la défense nationale » est désormais aussi une arme contre celles et ceux qui osent parler.

Ce climat d'intimidation a transformé l'espace public: les débats disparaissent, la critique mène à la prison et l'autocensure devient un réflexe de survie.

Pour beaucoup, exprimer une opinion n'est plus seulement un droit – c'est un risque.

Moussa Tchangari – Niger



Détenu pour ses opinions publiques, il risque la peine de mort

Moussa Tchangari est le secrétaire général de l'organisation Alternatives Espaces Citoyens (AEC), figure de la société civile nigérienne et militant de longue date pour les droits humains.

Le 3 décembre 2024, après un retour de voyage, il est arrêté par des hommes armés en civil et encagoulés.

Sa détention arbitraire s'inscrit dans un contexte de répression généralisée visant l'opposition politique, les médias et toute forme de dissidence pacifique orchestrée par les autorités nigériennes depuis leur prise du pouvoir.

Quelques semaines auparavant, Moussa Tchangari avait publiquement critiqué la décision du ministre de l'Intérieur de retirer les agréments de deux ONG humanitaires et d'inscrire plusieurs organisations sur la liste nationale des personnes et entités impliquées dans le terrorisme (FPGE). Cette inscription entraîne automatiquement le gel des avoirs, des restrictions de déplacement et, dans certains cas, la déchéance de nationalité, le tout sans condamnation préalable.

Le 3 janvier 2025, il est placé en détention provisoire à Filingué, à 170 km de Niamey, sans avoir été entendu par un juge. Les autorités nigériennes l'accusent de : « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « atteinte à la défense nationale » et « complot contre l'autorité de l'État en intelligence avec des puissances ennemies ».

S'il est reconnu coupable de complot en intelligence avec des puissances ennemies, Moussa Tchangari risque la peine de mort.

Rokiatou Doumbia – Mali



Condamnée pour avoir parlé du coût de la vie

Connue sous le nom de Tantie Rose, Rokiatou Doumbia est une influenceuse malienne suivie par des milliers de jeunes sur TikTok.

À travers ses vidéos, elle dénonce la cherté de la vie et l'insécurité grandissante.

Le 13 mars 2023, elle est arrêtée pour avoir publié une vidéo critiquant la situation économique et sociale depuis la prise du pouvoir par l'armée.

Condamnée à un an de prison pour « incitation à la révolte » et « atteinte au crédit de l'État », elle demeure détenue, bien qu'elle ait purgé sa peine.

Son histoire témoigne du prix à payer, au Mali, pour s'exprimer librement.

Idrissa Barry – Burkina Faso



Disparu pour avoir dénoncé des violations des droits humains

Journaliste et secrétaire national du mouvement politique Servir et Non se Servir (SENS), Idrissa Barry a régulièrement dénoncé les violations des droits humains commises par les forces armées et les milices locales.

Le 18 mars 2025, quelques jours après la publication d'un communiqué par SENS dénonçant des « attaques meurtrières » contre des civils près de Solenzo, Idrissa Barry est arrêté à Saaba par des individus se présentant comme des gendarmes.

Emmené dans un véhicule sans plaques, il a disparu sans laisser de trace.

Depuis, aucune autorité n'a reconnu sa détention.

Sa disparition forcée s'inscrit dans une stratégie délibérée d'intimidation et de peur, visant à réduire au silence les journalistes et les militant-e-s critiques du régime.

Clément Dembélé – Mali



Militant anticorruption détenu arbitrairement

Président de la Plateforme contre la corruption et le chômage (PCC), Clément Dembélé est une figure emblématique du combat pour la bonne gouvernance au Mali.

Le 17 novembre 2023, alors qu'il préparait une conférence de presse sur les coupures d'électricité, il est arrêté et accusé d'avoir menacé le président de la transition dans un message audio.

Pourtant, une expertise a démontré que la voix de l'enregistrement ne lui appartenait pas.

En avril 2025, un juge a classé l'affaire sans suite, mais Dembélé reste détenu à la Maison centrale d'arrêt de Bamako.

Son cas illustre la manière dont la justice est instrumentalisée pour museler les voix critiques.

Une répression qui s'étend

40+

cas de journalistes, militant-e-s, défenseur-e-s des droits humains, influenceur-e-s et citoyen-ne-s arrêtés, menacés ou disparus de force simplement pour avoir osé parler.

Ces arrestations, disparitions et détentions arbitraires ne sont pas des faits isolés : elles traduisent une tendance régionale à la criminalisation de la parole libre.

La « lutte contre le terrorisme » et « l'anti-imperialisme » est devenue un prétexte commode pour réprimer les défenseur-e-s des droits humains et étouffer la critique légitime.

Cette instrumentalisation de la sécurité a un coût :

- Les sociétés civiles s'affaiblissent.
- La peur remplace le dialogue.
- Les institutions perdent leur légitimité.

Dans ce climat d'impunité, la voix de la société civile doit être entendue et respectée et non réprimée. Les violations des droits humains doivent cesser.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Nous appelons les autorités du Burkina Faso, du Mali et du Niger à :

- Mettre fin aux arrestations arbitraires et au harcèlement des défenseur-e-s des droits humains et des journalistes ;
- Libérer immédiatement Moussa Tchangari, Clément Dembélé et Rokiatou Doumbia;
- Révéler où se trouve Idrissa Barry, garantir sa sécurité et ses droits et le libérer.
- Garantir le respect des libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique dans toute la région.

Vous pouvez :

- Partager ce document
- Rejoindre notre campagne en signant la pétition

SCANNEZ POUR AGIR MAINTENANT



VISITEZ NOTRE PAGE DE CAMPAGNE



#SilenceEtRepression

www.amnesty.org | [@amnestywaro](https://twitter.com/amnestywaro)